UNE BATAILLE ENTRE DOUANIERS ET FRAUDEURS A GODEWAERSVELDE

Armés de bâtons, six contrebandiers tentèrent vainement de délivrer leur camarade arrêté et de reprendre les 290 kilos de tabac saisis

Le sous-brigadier Decots et le préposé Liébart, de la brigade mobile de **Godewaersvelde**, se trouvaient lundi soir de surveillance à la « Ferme Leroy », toute proche de la frontière, lorsqu'ils aperçurent un individu s'avançant prudemment à travers Champs, fouillant le terrain.

Les douaniers restèrent discrètement à leur place flairant un éclaireur.

Bientôt l'homme fut suivi de sept fraudeurs qui, marchand en file indienne, étaient chargés de volumineux ballots. Au moment propice, les douaniers sortirent de leur cachette et attaquèrent les fraudeurs qui abandonnèrent leur chargement et prirent la fuite.

Un des fraudeurs, nommé Deraedt, 21 ans, journalier, demeurant au Mont Noir, fut rejoint et arrêté.

Alors que les douaniers se préparaient a conduire leur prisonnier au poste de Godewaersveide, ils furent à leur tour attaqués par les fraudeurs qui, armés de gros bâtons, frappèrent les douaniers, essayant de libérer leur camarade.

Au cours de la bataille qui fut chaude, les douaniers blessés et en état de légitime défense tirèrent en l'air plusieurs coups de revolver. Les fraudeurs s'enfuirent cette fois pour de bon sans avoir pu reprendre ni leur homme ni leurs ballots qui contenaient au total 290 kilos de tabac.

Après avoir déposé au poste de Godewaersvelde leur prisonnier et leur prise, le sous-brigadier Decodts et le préposé Liebart reçurent les soins d'un docteur qui leur délivra un certificat médical.

Les deux courageux douaniers ont été de la part de leurs chefs l'objet de félicitations méritées.

Deraedt, le fraudeur arrêté, a été déféré au Parquet d'Hazebrouck.

Les Accidents de la route

Un piéton tué par un automobiliste cambrésien, la nuit, à Sains-du-Nord

M. Edouard Bricout, industriel à *Cambrai*, se rendait, hier mardi à 20 heures, dans l'Avesnois, en automobile. Après avoir traversé *Sains-du-Nord*, il mit ses phares en veilleuse pour croiser une autre voiture.

A ce moment, il ressentit un choc. Un piéton qu'il n'avait pas aperçu et qui marchait sur le côté de la route, dans le même sens, M. Florentin Defau 55 ans, de Sains-du-Nord, avait roulé sous le véhicule. M. Bricou fit appel à un docteur, mais ce dernier ne put que constater le décès. M. Defau avait succombé quelques minutes après le choc, à une fracture du crâne.

A 22 h. 30, le Parquet d'Avesnes s'est rendu sur les lieux de l'accident. Il s'est livré à des constatations et a interrogé M. Bricout sur les circonstances de l'accident.

Le corps de M. Defau a été ramené chez lui ou la douleur de la famille fait peine à voir.

L'INSTRUCTION DE L'AFFAIRE BEAUMES EST TERMINÉE

L'instruction de l'horrible affaire Beaumes est terminée.

L'adjudant qui tua à **Lille**, à coups de hache, son fils, sa femme et sa belle-mère, comparaitra dans quelques semaines devant la Cour d'Assises du Nord.

Il a été entendu hier pour la dernière fois par M. Grosjean, le juge instructeur du Parquet de Lille, qui était en possession du rapport du médecin-aliéniste. Beaumes a été interrogé pendant quatre heures, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

ARBRE DE NOËL DE L'A. G. DU NORD A LILLE

Le Conseil d'administration de l'A. G. M. G., section de Lille, est particulièrement heureux d'inviter tous ses camarades accompagnés de leur famille, à assister à la fête de l'arbre de Noël qui aura lieu dans la vaste salle des fêtes de l'Université, rue Auguste-Angellier, à **Lille** (Faculté de Droit), le dimanche 12 janvier, à 15 heures précises (ouverture des portes à 14 h. 30).

Une permanence sera établie pour le paiement des cotisations de l'année 1936.

Le concert sera des plus brillants, car la commission des fêtes s'est assurée le concours de Mlle Liliane Duez, violoniste 1er prix du Conservatoire de Lille ; de la troupe Ryben-Saudemont ; des élèves de l'école de danse de Mme Desmet ; de M. Rémy Pannecoeke. Pianiste accompagnateur M. J. Dupriez.

Dernier délai pour l'inscription des enfants âgés de moins de 11 ans, samedi 4 janvier 1936.

ÉCHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 1er janvier 1936. — Soleil : lever, 7 h. 46 ; coucher, 16 h. 2 ; Lune : lever, 10 h. 56 ; coucher, 0 h. Aujourd'hui : Jour de l'An. — Demain : Saint-Basile.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 31 décembre 1935, à 18 h. — Baromètre 748 mm. 5, hausse depuis la veille à 18 h. .. mm 7. — Thermomètre, fronde 9°3 ; minima 8°3 ; maxima 10°0. — Etat hygrométrique, 90. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h., 7 mm. 5 — Direction du vent, Sud ; force assez fort. — Direction des nuages pas d'observation. Etat du ciel couvert. — Prévisions pour la journée de mercredi, frais, quelques pluies.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Dans la région Nord, après pluies nocturnes, ciel devenant nuageux avec éclaircies, averses et grains, vent de Sud-Ouest assez fort et irrégulier. Tempête sur les côtes, le minimum de température sera sans grand changement.

DEUIL. — Nous avons annoncé la mort de M. Alexis PARSY, ancien directeur d'école, adjoint à l'instruction publique et aux Fêtes de la ville de Tourcoing. Ses obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population et aux frais de la Ville, hier, à 9 h. 45, à l'église St-Christophe.

Le deuil était conduit par MM. Edmond Salembien, maire et Jules Parsy, fils du défunt, président de la Solidarité laïque et républicaine de Tourcoing.

D'innombrables personnalités avaient tenu à rehausser de leur présence cette cérémonie.

Les fleurs et couronnes, en grand nombre, étaient portées sur un corbillard spécial.

Toutes les sociétés de la ville avaient envoyé des délégations avec drapeau ; cinquante agents de police et vingt-cinq douaniers formaient une haie d'honneur devant l'entrée de l'église.

Les vingt-cinq fanions des écoles suivaient avec des délégations d'enfants conduits par leurs directeurs et directrices.

L'Harmonie Municipale jouait des marches funèbres instruments voilés.

Sous le porche, des discours rappelant la vie publique et scolaire de M. Parsy, furent prononcés, notamment par MM. Edmond Salembien, maire, et Pierre Deborgher, adjoint.

ROUBAIX

Bureaux : 44, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

Dans la Légion d'honneur

Parmi les dernières promotions parues nous relevons les noms de plusieurs de nos concitoyens.

M. MARCEL CASTELAIN

M. Marcel Castelain, représentant, 32, boulevard de la République, fait partie de la même promotion.

M. M. CASTELAIN

Mobilisé en août 1914, au 233e R. I., à Arras, en qualité de sous-officier, M. Castelain partit, en Belgique, avec ce régiment, et participa à tous les combats, au cours desquels le 233e R. I. se sacrifia pour retarder l'invasion de l'armée allemande.

Il fait toute la retraite et reprend l'offensive de la Marne. Après ces rudes batailles, son régiment reconstitué, participa aux combats de Champagne. Sa conduite courageuse le désigne à l'attention de ses chefs.

M. Castelain fut promu sous-lieutenant au 9e corps, lequel s'est fait valoir successivement aux Eparges, sur la Somme, en Alsace. Au cours d'une attaque allemande, en 1918, M. Castelain fut atteint par les gaz. Cité, il fut promu lieutenant.

M. PAUL VAN DEN EEDE

M. Paul Van den Eede, négociant, domicilé 22, rue Pellart, à Roubaix, appartenait à la classe 1915, à la déclaration de la guerre. Il partit comme simple soldat et gagna ses galons d'officier par sa vaillance, son sang-froid, son entrain.

Le nouveau légionnaire fit toute la campagne avec le 155e R. I. Il fut blessé deux fois, la première en Argonne, en 1915, où plusieurs balles l'atteignirent aux bras et aux jambes ; la seconde à la forêt d'Apremont, où il eut le tympan perforé.

Trois citations élogieuses disent l'héroïme de M. Van den Eede, le courage et l'abnégation qu'il apporta dans l'accomplissement de son devoir, la vaillance et l'ardeur qu'il déploya dans toutes les batailles.

M. CHARLES FLORQUIN

Représentant, 43, rue Daubenton, M. Charles Florquin, a fait la guerre dans l'infanterie.

Sous-lieutenant de réserve au 50e R.I., en date du 1er avril 1909, le nouveau chevalier partit avec ce grade, en août 1914, et il fut affecté successivement aux 250e, 308e et 363e R. I. C'est avec ces unités qu'il participa aux combats de l'Aisne, de la Somme et de Champagne. Il fut assez heureux pour rentrer sans aucune blessure. Peu de temps avant l'armistice, M. Florquin fut détaché comme officier de liaison auprès de l'armée américaine.

Deux citations à l'armée et la brigade lui valurent la croix de guerre. L'une d'elles témoigna de sa valeur : à l'ordre de l'armée, 10 décembre 1916 « a fait preuve pendant les journées des 7 et 8 novembre 1916, à la prise du village d'Ablaincourt, de beaucoup de sang-froid et d'un grand courage. Son commandant de compagnie ayant été blessé dès le début de l'action, a conduit brillamment son unité sur l'objectif assigné qu'il a maintenu et organisé malgré de violents bombardements de l'ennemi ».

M. MAURICE FOELIX

Né, en 1888, à Roubaix, M. Maurice Foelix habite 10, place de la Liberté Mobilisé le 4 août 1914, au 233e R. I., à Arras, il devait rester attaché à cette unité pendant toute la campagne, comme brancardier, puis comme brancardier-musicien en juillet 1915 et, enfin, comme sous-chef de musique, le 25 juin 1918.

Son régiment prit part à de nombreux combats en Belgique, sur la Marne en Champagne, à Verdun, dans la Somme. Blessé le 22 octobre 1917, à la forêt d'Houthulst, M. Foelix est hospitalisé à Zuydcoote, retourne au front après sa convalescence et participe aux combats de Villers-Cotterets ; l'armistice le trouve en Alsace.

Démobilisé en juillet 1919, il rentre à Roubaix, où son père, M. Louis Foelix, le poète patoisant bien connu, ne devait revoir que deux de ses fils sur trois mobilisés, l'un d'eux était tombé à Craonne, le 16 avril 1917. Ses trois fils avaient reçu la médaille militaire.

M. Maurice Foelix est titulaire de sept citations, dont trois à l'ordre du régiment, deux à l'ordre de la brigade, une à l'ordre de la division et une à l'ordre de l'armée. Toutes aussi élogieuses, vantant son dévouement auprès des blessés, son énergie et sa bravoure dans des circonstances difficiles sous des bombardements violents. Nous ne pouvons les citer toutes ; voici cependant celles a l'ordre de la division et de l'armée :

« Deux fois cité à l'ordre. S'est toujours montré comme le meilleur des brancardiers du régiment. Désigné par les blessés eux-mêmes comme ayant la plus haute notion du devoir ».

A l'ordre de l'Armée : « Brancardier modèle, au front depuis le début de la campagne, s'est signalé dans tous les combats par un dévouement absolu et un complet mépris du danger. Le 22 octobre 1917, pendant un tir de barrage ennemi et quoique blessé a, par un travail acharné de près d'une heure, sauvé son chef de service, grièvement atteint et enseveli sous les décombres du poste de secours. Ne s'est laissé évacuer que sur un ordre formel de son supérieur (5 citations)».

Le nouveau chevalier est titulaire de la médaille militaire, des croix de guerre française et belge, croix du combattant.

M. Maurice Foelix, depuis 15 ans, s'est dévoué pour ses camarades anciens combattants : il est membre du conseil d'administration de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, vice-président des Décorés de la Médaille Militaire, membre du Comité de la Mutuelle maladie et Mutuelle retraite des A. C. de la 76e Section des Sous-Officiers. Croix de Feu. Il est membre de la Symphonie des Mutilés ; des Anciens des 33e et 233e R.I. et 5e Territorial, des brancardiers secouristes. Lauréat du Conservatoire de Roubaix, il est encore un bon militant du Syndicat des Musiciens et archiviste de la Muse de Nadaud.

Cette distinction, qui lui fait honneur réjouira tous ceux qui connaissent M. Maurice Foelix.

DES CHAUSSURES A BON MARCHÉ

M. Jules Geingerdaele, marchand forain, demeurant 9, rue de Denain, possède un dépôt de chaussures à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue Centrale. Au cours de la nuit de lundi à mardi, des individus se sont introduits dans le hangar pprès avoir soulevé quelques tuiles du toit. Ils prélevèrent un stock assez important de chaussures et ils quittèrent les lieux en passant par la porte d'entrée qu'ils parvinrent à ouvrir de l'intérieur.

Le montant du vol n'a pu être établi en l'absence de la victime. Néanmoins, la police a été avertie et une enquête est ouverte afin d'identifier les auteurs de ce larcin.

LE BRIGADIER DE POLICE GUSTAVE MERLIN PREND SA RETRAITE

Nous apprenons qu'à dater du 1er janvier, M. Gustave Merlin, brigadier de police, fait valoir ses droits à la retraite après 29 années de bons et loyaux services.

M. G. MERLIN

Le nouveau retraité entra dans les services de police le 1er juillet 1906, après avoir effectué son service militaire au 147e R. I., à Verdun. Il fut promu au grade de 1re classe le 1er mai 1919, et, grâce à sa belle tenue, à son esprit d'abnégation, il obtint la baguette de sous-brigadier le 15 février 1929. Le galon de brigadier lui fut accordé le 1er avril 1931.

UN SEPTUAGÉNAIRE TENTA DE SE SUICIDER

M. Georges Deschepper, 75 ans, domicillé rue Casimir-Périer, a tenté de se suicider lundi, à 20 h., chez lui, en ouvrant le robinet du gaz d'éclairage. Il put être sauvé à temps et M. le docteur Bailleul fit transporter le désespéré à l'hôpital de la Fraternité. Son état est grave.

UNION DES TROIS VILLES BRASSERIE ROUBAISIENNE

Lors de son Assemblée Générale extraordinaire du 29 Décembre, la **Brasserie Union des Trois Villes**, après avoir noté la dissolution de la Société, a décidé à l'unanimité des membres présents, de se diriger vers la **Brasserie Roubaisienne**, afin de se faire livrer ses fournitures de **biers en fûts, en bouteilles, ses vins at liqueurs.**

En conséquence il sera délivré **gratuitement** dans les bureaux de la **Brasseria Roubaisienna, 6 Boul. d'Halluin à Roubaix**, un titre par sociétaire contre présentation d'une action des **Trois Villes**, pour permettre de toucher **les ristournes entières** sur les livraisons futures.

Messieurs les Actionnaires des Trois-Villes, dès maintenant, sont invités à passer leurs commandes en attendant de régulariser leur situation.

Le meilleur accueil leur sera réservé dans les bureaux de la **Brasserie Roubaisienne, 6 boul. d'Halluin à Roubaix.** 4213

COLLISION D'AUTOMOBILES

Une collision d'autos s'est produite mardi soir à 21 h. 30, à l'angle des rues Saint-Vincent-de-Paul et de l'Alma, entre l'automobile de M. A. B., demeurant à **Hem** et celle de M. A. L., domicilié à **Wattrelos**. M. A. B. a été légèrement blessé à l'arcade sourcilière gauche et a reçu les soins de M. le docteur Delelis. Par contre, des dégâts matériel assez importants ont été occasionnés aux deux véhicules. Enquête en cours.

LA LOTERIE NATIONALE

Il y a encore des heureux gagnants à Roubaix, mais les plus favorisés du caprice du sort ne tiennent pas, comme de coutume, à se faire connaître. Pourtant, des lots importants sont échus à nos concitoyens, qui couvent jalousement leur secret et leur joie.

Par contre, nous pouvons dire que le fameux fétiche roubaisien, le bon Théo Thillie, de la rue du Vieil-Abreuvoir, vient de faire des heureux en les faisant bénéficier d'un lot de 50.000 fr., qui sera partagé en participation entre les détenteurs du fameux billet portant le numéro 0.600.712. Tous savourent les effets du destin, comme celui qui est en possession du numéro 0.600.783 qui, à lui seul, empochera la jolie somme de 10.000 fr.

Et, pour terminer, M. Théo Mascotte a également délivré onze billets à mille francs. Décidément, le bon papa Théo porte chance.

Madame GERMAINE DE ROUEN recevra au Buffet-Hôtel Gare LILLE du 8 au 11 Janvier 35937

LES ÉBOUEURS ET LES ÉTRENNES

A diverses reprises, nous avons inséré la communication suivante de l'Administration municipale :

« En raison de la situation difficile créée à la population par suite de la crise économique, l'Administration municipale croit répondre aux sentiments unanimes en décidant que la quête traditionnelle du personnel de l'ébouage, à l'occasion du Nouvel An, est interdite.

» L'Administration municipale nous prie de rappeler à la population que les quêtes dont il s'agit sont et demeurent interdites ».

LA RESTAURATION DE LA RUE JULES GUESDE

En raison des travaux de restauration ne la chaussée pavée de la rue Jules Guesde (partie comprise entre les rues du Coq Français et de Denain), il y a lieu de prendre toutes mesures utiles afin de prévenir tout accident et faciliter ainsi l'exécution desdits travaux : A cet effet M. le maire a pris l'arrêté suivant :

« L'interruption de la circulation des voitures et cycles de toutes sortes, dans la partie de la rue Jules Guesde, comprise entre les rues du Coq Français et de Denain, prévue par notre arrêté susvisé, est prorogée jusqu'au 31 janvier ».

Pharmaciens de garde. — MM. Delabaere, 163, Grande Rue ; Lhuillier, place de l'Avenir, 1 (angle du boulevard de Fourmies et de la rue Linné).

Médecins de service. — MM. Loth, 6, boulevard de Fourmies. Tél. 34.809 ; Delelis, 101, rue Daubenton, tél. 357.40.

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours alloués pour la semaine du 22 au 28 Décembre.

Chômeurs à 7 fr. : 5.010 ; chômeurs à 4 fr. : 490 ; conjoints à 4 fr. : 1.465 ; ascendants à 4 fr. : 43 ; mineurs à 3.50 : 2.898, soit un total de 9.906 personnes pour une somme globale de 364.320 fr. 50

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la Ville aux caisses syndicales de chômage qui pour la semaine du 15 au 21 Décembre 1935 se sont élevées à 9.640 frs 62.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Semaine du 23 au 28 Décembre

Bœufs, 1re qual., le kg., 7.50 ; 2e qual. 6.00 ; Vaches, le kg. 5.75 ; Génisses, le kg., 8.50 ; Taureaux, le kg., 5.50 ; 4.75 ; Veax, le kg., 10.50 ; 8.75 ; 7.25 ; Moutons, le kg., le kg., 13.50 ; 10.50 ; Agneaux, le kg., 14.00 ; Porcs, le kg., 8.00.

LABORATOIRES D'ANALYSES INDUSTRIELLES

Mouvement de la semaine du 23 au 28 au 28 décembre.

Eaux, 1 analyse ; Combustibles, 8 ; Matières grasses, 5 ; Fibres, 4 ; Fils, 2 ; Tissus, 20 ; Produits tinctoriaux et d'apprêts, 2 ; Approvisionnements divers, 1. Total : 43 analyses.

Sociétés et Comités

CERCLE TURGOTIN. — Le Cercle sera fermé aujourd'hui mercredi à l'occasion de la fête de l'An.

GROUPE ARTISTIQUE JULES GUESDE. — En raison des Fêtes de Nouvel An, il n'y aura pas de répétition jeudi 2 janvier.

ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE « FRANC AU DECES ». — Le Conseil d'administration de la section Roubaisienne annonce la mort de M. Albert Gadenne. Les funérailles auront lieu jeudi 2 janvier, à 10 h. 30, en l'Eglise Saint-Jean-Baptiste. Tous les sociétaires sont priés d'y assister.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DU NOUVEAU-ROUBAIX-RAVERDI. — Le Comité de la section des familles nombreuses du Nouveau-Roubaix-Raverdi St-Jean-Baptiste, a le regret d'annoncer aux familles adhérentes le décès de M. Albert Gadenne, membre du comité, dont les funérailles auront lieu, en l'église St-Jean-Baptiste, jeudi 2 janvier à 10 h. 30. Tous les membres sont priés d'y assister.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'Encouragement National aux Familles Nombreuses sont informés que les allocations afférentes au mois de novembre, seront payées dans les perceptions de Roubaix, a partir du vendredi 3 janvier.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

FOOTBALL. — **Amicale du Moulin.** — Recherche match contre équipes débutantes, janvier et février, Armand, 46, rue du Moulin, à Roubaix.

ÉTAT CIVIL

Naissance. — Nicole Huygens, rue de Soubise, 102.

Publications de mariages. — Albert Duquenne, mécanicien et Flore Potteau, magasinière : Emile Vandecasteele, cylindreur, rue de l'Industrie, 197 et Joanne Dewaele, couseuse ; Raymond Peero, facteur des postes, rue Fulton, 8 et Denise Lepoutre, coiffeose : Gaston Rys, bonnetier et Marie Ver Haeghe, bonnetière, rue E. Moreau, 64 bis ; Achille Delbecque, homme de peine, boulevard de la République, 2 et Suzanne Deffrennes, voyageuse, quai de Gravelines, 16 ; Louis Wittobolle, rattacheur, rue d'Estaing, c. Petit Rouzé 15 et Célina Marlier, soigneuse, rue Copernic, 29.

Décès : Augostine Lericque, Vve Desreux, 85 ans, rue de la Vigne, 83 ; Adèle Martinage épouse Vansteenkiste, 63 ans, rue Brézin, 20.

Pompes Funèbres Gles, 40, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 334-21

WATTRELOS

UN OUVRIER TOMBE D'UN PONT ROULANT

Aux établissements A. Prouvost et Cie, Constant Struyve, âgé de 45 ans, électricien, demeurant à **Roubaix**, rue de Nabuchodonosor, 2, est tombé du haut d'un chemin de roulement de pont roulant et, dans sa chute, s'est fait des contusions multiples sur tout le corps avec fractures possibles de la hanche et du cou-de-pied droit.

Le docteur qui l'a visité l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital de Roubaix pour radio.

Trois mois de repos furent prescrits et l'ouvrier subira une incapacité permanente et partielle du travail.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ

Le nommé Joseph Popiélas, âgé de 32 ans, sans profession ni domicile fixe, a été arrêté, au Crétinier, pour infraction à un arrêté d'expulsion. Transféré au parquet par la gendarmerie.

Ordre des perceptions. — Chiffre d'affaires (mensuels et forfaits) : lettres A. B. C., vendredi 3 janvier ; lettres D. E. F., le samedi 4 ; lettres G. H. I. J. K., mardi 7 ; lettres L. M. N. O. P., mercredi 8 ; lettres Q. R. S. T. U. V., jeudi 9 ; lettres V. W. X. Y. Z., vendredi 10. Le bureau sera ouvert pour les retardataires, aux heures habituelles, les vendredis 17, 24 et 31 janvier. Après ces dates, l'indemnité de retard sera exigée des retardataires.

A la Mairie. — Il n'y aura, à la Mairie, aucune réception officielle à l'occasion du jour de l'An. Les bureaux de la Mairie seront fermés jeudi 2 janvier. Toutefois, le bureau de l'État civil sera ouvert de 10 à 12 h.

Pharmacien de service de ce mercredi 1er janvier. — M. Dobritz, 1, rue Carnot.

Consultation de nourrissons. — Il n'y aura pas de séance, demain jeudi 2 janvier. La prochaine séance aura lieu le jeudi 9 janvier.

Fraternelle des Combattants. — Les adhérents de la Fraternelle sont priés d'assister aux funérailles de M. Louis Deffrennes, jeudi, à 9 h. 30 en l'Église St-Maclou. Réunion à la maison mortuaire, à 9 h. 10.

Section Wattrelosienne des Mutilés. — Les adhérents sont priés d'assister aux funérailles de M. Louis Deffrennes, jeudi, à 9 h. 30, en l'Église St-Maclou. Réunion à la maison mortuaire à 9 h. 10.

Amicale des sous-officiers de réserve. — En raison du Nouvel An, le Cercle ne sera pas ouvert demain 2 janvier. La prochaine séance aura lieu le 9 janvier, à partir de 19 heures.

Leçon de jardinage. — La Société d'Horticulture et des Jardins Ouvriers fera donner une leçon de jardinage à Wattrelos le samedi 4 janvier à 17 h. 30, sous la présidence de M. Gay, instituteur, salle du Café du Tourquennois, 76, rue du Tilleul, par M. Defroyenne.

Distribution gratuite des graines aux sociétaires anciens et nouveaux. Paiement des cotisations.

Après la causerie, tombola gratuite.

Aux Jardiniers du Stade. — Réunion des Jardiniers du Stade, samedi 4 janvier, chez Jules Devlaminck.

Basket-ball. — La rencontre la plus importante de la quatrième journée des matches retour du championnat du Nord de division d'excellence se déroulera, dimanche, sur le terrain de la rue Jean-Jaurès, à Wattrelos, entre l'Amicale du Centre et l'Amicale de Dorignies.

Au match aller, il fallut avoir recours aux prolongations pour départager les adversaires et c'est par trois points d'écart que les wattrelosiens l'emportèrent. Dorignies vient de confirmer sa valeur en triomphant de l'U.S.T.

Aussi peut-on prévoir une rencontre très disputée dont l'enjeu est gros de conséquences pour les leaders de la poule B.

A 14 h., match des réserves ; à 15 h., coup d'envol pour les équipes 1A.

CROIX

UNE IMPORTANTE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL A DÉCIDÉ LA CRÉATION DE NOUVELLES TAXES ET VOTE DE NOUVEAUX CENTIMES ADDITIONNELS

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Seigneur, Maire.

BUDGET PRIMITIF

Le Maire soumet à l'assemblée, le budget primitif de 1936, qui s'établit ainsi : recettes ordinaires, 6.979.627 frs ; recettes extraordinaires, 379.681 frs, soit un total de recettes de 7.359.309 frs 60 ; dépenses ordinaires, 6.763.487 frs, dépenses extraordinaires, 595.822 frs, soit un total des dépenses de 7.359.309 frs 60.

Une somme de 80.430 frs représentant les économies obligatoires, fixées par les décrets-lois, est inscrite aux dépenses. Le Conseil approuve.

CRÉATION DE NOUVELLES TAXES

Sur la valeur locative des locaux servant à l'exercice d'une profession. — Le Maire fait connaître dans son rapport les difficultés financières de la commune, que sont venues aggraver la crise économique et le chômage. Les indemnités accordées aux chômeurs et aux caisses syndicales sont passées de 385.121 fr en 1931 à 2.262.964 frs en 1932, à 3.037.237 frs en 1934 ; elles atteindront cette année près de 3.600.000 frs. La quote-part de la Ville pour cette année sera de 525.000 frs.

Le crédit affecté pour les vieillards et incurables, qui était de 173.594 frs en 1929 se monte cette année à 400.000 frs ; et celui de l'assistance médicale gratuite a doublé. Pour faire face aux dépenses dues au chômage, la ville avait contracté jusqu'à présent des emprunts. Mais les intérêts de ces emprunts vont aggraver sensiblement d'ici quelques années les charges des contribuables, aussi l'administration municipale a décidé de créer une taxe sur la valeur locative des locaux servant à l'usage d'une profession.

Le Conseil approuve et vote l'application de cette taxe sur la base de 2 % pour les loyers de 1 à 600 frs ; 4 % de 601 à 1.000 frs ; 6 % de 1.001 et au-dessus. Il y aurait 351 imposables à 2 %, 224 à 4 %, 397 à 6 % et l'augmentation des recettes est évaluée à 350.000 frs.

Sur la valeur locative des locaux servant à l'habitation. — Cette augmentation de recettes sera insuffisante pour faire face aux charges que lui imposent les secours aux chômeurs. Cette insuffisance est de l'ordre de 150.000 à 175.000 frs. Cette somme, l'administration la trouvera dans l'application d'une taxe d'après la valeur locative des locaux servant à l'habitation. Seront exemptes de cette taxe les personnes reconnues non imposables à la contribution mobilière, soit près de 2.000 locataires.

Le Conseil vote cette mesure aur les bases suivantes : 1 % pour un loyer allant jusque 1.000 frs ; 3 % pour les loyers de 1.001 à 1.500 frs ; 6 % pour les loyers dépassant 1.501 frs. Il y aurait 1.104 imposables à 1 % ; 1.122 à 3 % ; 1.320 à 6 %, soit un nouveau revenu de 200.000 frs environ pour la ville.

UN EMPRUNT DE 425.000 frs POUR LE PAIEMENT DE LA PROPRIÉTÉ CARISSIMO

Le Conseil a décidé par délibérations des 13 Mai et 30 Septembre 1934, l'acquisition d'une propriété appartenant à M. Carissimo et accepte un programme de travaux en vue de l'aménagement d'une Maternité et d'une colonie de vacances.

Le Maire estime qu'il y a intérêt à régler sans délai le prix de cette propriété, attendu que la Ville en a pris possession depuis le début d'Août 1934 et que, de ce fait, des intérêts au taux de 4 % sont à payer au vendeur jusqu'au jour du règlement définitif.

Des conditions d'emprunt ont été demandées à la Caisse des Dépôts et Consignations qui a fait connaître que son taux actuel est de 5 %.

Le Maire juge qu'il est nécessaire d'emprunter une somme de 425.000 frs ; cela représente une annuité de remboursement de 27.500 frs 40 pendant 30 ans, nécessitant le vote de 6 centimes 85 additionnels à inscrire aux budgets de 1936 et suivants pour cette opération.

Le Maire est autorisé à souscrire près de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt de 425.000 frs et le Conseil vote l'inscription au budget primitif de 1936 et suivants de 6 centimes 85 additionnels pour faire face au remboursement.

Budget supplémentaire de 1935. — Le Maire présente à l'assemblée le budget supplémentaire de 1935 qui s'établit ainsi : les restes à recouvrer, y compris l'excédent de l'exercice 1934, se montent à 1.534.142 frs 40, les recettes nouvelles s'élèvent à 288.294 frs 50, soit un total de recettes de 1.822.436 frs 72 ; les restes à payer de l'exercice clos s'élèvent a 892.554 frs 70, les dépenses nouvelles se montent à 929.882 frs 02, soit au total 1.822.436 frs. Le Conseil donne son approbation à ce bilan.

Une subvention au Bureau de Bienfaisance. — Le Conseil général, au cours de sa dernière session, a décidé de participer par l'octroi d'une subvention, aux dépenses qu'engageraient les bureaux de bienfaisance pour donner des secours aux chômeurs et nécessiteux. eL Conseil propose l'octroi au bureau de bienfaisance d'une subvention exceptionnelle de 57.500 frs pour permettre d'effectuer une distribution de secours aux chômeurs.

Associations syndicales. — On évalue à 1.665 frs le montant de la quote-part de la Ville au droit de la propriété communale comprise dans le lotissement défectueux de la rue G. Dubled, pour les fronts à rue du jardin de l'école maternelle, du square Dubled ; à 1.771 frs la quote-part de la Ville dans le lotissement défectueux des rues Lavoisier, Téléphone et Belfort, pour le front à rue du terrain communal de la rue Lavoisier ; à 1.107 frs, la quote-part dans le lotissement des rues de Mulhouse et de Valmy pour le jardin de l'école maternelle Raspail.

Acquisition d'une propriété. — Par une délibération du 22 Septembre, le Conseil avait donné avis favorable au projet d'acquisition d'une propriété située rue des Jardins et appartenant à M. Duprez.

Le dossier a été transmis à l'autorité supérieure en vue d'obtenir la déclaration d'utilité publique.

Cette propriété servira à l'établissement de deux magasins, l'un pour le service des Eaux, l'autre pour le service de Voirie.

Elle servira également à faciliter la réalisation du plan d'extension de Croix, puisque plusieurs voies nouvelles y sont prévues.

Le Préfet du Nord a fait connaître qu'il conviendrait de produire la décision fixant les alignements des rues nouvelles à intervenir, dans ladite propriété et d'en faire établir les plans.

Lotissement Vandekerkhove. — Par délibération du 22 Septembre, le Conseil avait donné un avis défavorable au projet de lotissement déposé par M. Léon Vandekerkhove.

Le dossier de lotissement a été soumis à l'enquête réglementaire et, au cours de celle-ci, M. Vandekerkhove a inscrit une réclamation sur le registre des observations.

Le Conseil adopte les conclusions acceptées lors de votre séance du 22 Septembre ainsi que les rapports établis récemment sur cette affaire par M. le Directeur d'Hygiène et par le Service des Travaux Municipaux ; approuve le projet de M. Vandekerkhove qu'autant sous réserve qu'il tienne compte du plan d'extension.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-PIERRE

La Société de secours mutuels Saint-Pierre, que préside M. Pierre Polleveys, a tenu son assemblée trimestrielle dimanche.

Le procès verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité, et des précisions particulièrement intéressantes sont ensuite données aux mutualistes sur les récents décrets-lois visant les assurances sociales. L'on rappelle aux intéressés que les cartes de pharmacie, pour être valables, devront être oblitérées au plus tôt pour 1936.

M. POLLEVEYS

Après quoi l'on procède au renouvellement des membres de la Commission, dont le mandat est arrivé à expiration. MM. Henri Duquesnois, vice-président ; G. Mesplomb, secrétaire général ; Willemet, Garnotel, Messiaen et Desmet, administrateurs, sont élus ou réélus.

M. Polleveys présente enfin à l'assistance ses vœux pour l'an nouveau et cette réunion prend fin par une tombola fort bien dotée.

Après le cambriolage de la rue Saint-Piat

L'enquête ouverte par M. Dorandau, commissaire de police, n'a pas encore permis de retrouver l'audacieux malfaiteur, qui, dans l'après-midi de vendredi, s'est introduit dans l'habitation de M. Ernest Vandenbossche, âgé de 60 ans, manœuvre, rue Saint-Piat, 33, et, a fait main basse sur le montant des économies, soit 11.950 francs dissimulées dans un tiroir du buffet de la salle à manger. Cependant une piste a été suivie, qui n'a pas donné jusqu'à maintenant de résultats probants. Les recherches du commissaire s'était, on le sait, localisées dans l'entourage du manœuvre, les circonstances de ce cambriolage indiquant nettement que son auteur devait connaître e les habitudes de M. Vandenbossche et l'existence des économies, et la cachette. Les soupçons du magistrat s'étaient portées sur un habitant de Croix, que l'on pensait aussi se livrer à la fraude. M. Carlier, capitaine des douanes fit donc une perquisition au domicile de cet individu, accompagné de M. Dorandeu. Les investigations furent vaines : on ne découvrit aucun tabac et aucune preuve de la participation de l'individu dans le cambriolage de la rue Saint-Piat.

L'enquête continue.

DÉNOMINATION DE VOIES PUBLIQUES

Par son arrêté en date du 26 Décembre M. le Préfet a approuvé la délibération du Conseil Municipal de Croix décidant d'attribuer à titre d'hommage public, à la partie du Grand Boulevard partant de la Marque jusqu'à l'entrée du Parc Barbieux sur le territoire de Croix, le nom d'Avenue de Flandre. Cette artère qui porte actuellement le nom le Boulevard Carnot, sera dénommée dorénavant sur touts les actes publics, Avenue de Flandre.

ALCAZAR. — **Les Trois Lanciers du Bengale**, gros succès. — **Le Roi de la Bière** avec Buster Keaton. — Actualités et Dessin.

Bureaux de la Mairie. — Les bureaux de la Mairie seront fermés jeudi 2 janvier ; seul le service de l'Etat Civil fonctionnera de 9 à 11 heures.

Consultation des nourrissons. — Les consultations de nourrissons qui devaient avoir lieu jeudi prochain sont reportées au vendredi 3 janvier, aux mêmes lieux et mêmes heures.

Pharmacien de garde. — M. Samsoen, rue de Lille.

Pour les vieillards de l'Hospice. — Remis au Comité de répartition : quinze francs de la Société « Les Javelotteux » de chez Lauwers, 44, rue de Thionvile, à Croix, quête faite après le banquet.

Une remise de décorations. — L'Administration Municipale a prévu pour le dimanche 5 Janvier à 10 h., à la Mairie (Salle des Mariages) une réception à l'occasion de la remise de diverses distinctions honorifiques. On remettra le diplôme de la médaille de vermeil du travail à Mmes Boulard Alida, Vve Delporte-Pollet, Vve Golbry-Diacre ; à MM. Beaujean Noé, Breile J.-Bte, Prouvost Emile, Van Coppenolle Achille, Van de Walle Florent, Walkens Charles, Walkens Henri ; le diplôme de la médaille d'argent à Mme Catteau-Dancoisne, Lemaire-Inglebert, MM. Delbart Ernest, Cornélis, Pagnier Anatole, Watteel Henri ; le diplôme de la médaille de bronze de la Mutualité à M. Vanmansart Jules ; le diplôme de Mention honorable de la Mutualité à MM. Mesplomb Arthur et Vantroys Maurice ; le diplôme d'Officier d'Académie à MM. Caby Eugène, Delescluse Jules, Delsart Alfred, Leconte Fernand ; le diplôme de médaille d'honneur des Sociétés Musicales à M. Caby Gustave.

Amicale Victor-Hugo. — En raison des vacances de Noël et du Nouvel An, les réunions hebdomadaires sont interrompues jusqu'au 12 janvier 1936, à 10 h.

En vue de la réorganisation de la bibliothèque, tous les amicalistes en possession de livres de l'Amicale sont priés de les faire parvenir à l'école, à partir du 12 janvier.

FAMILIA Mercredi 1er Janvier Matinée et Soirée
Changement de Programme
La Joyeux Comique BACH dans
LE CHAMPION DU RÉGIMENT
Buck Jones dans JOHN L'INVINCIBLE

WASQUEHAL

Blessé au travail. — A l'usine de St-Gobain, l'ouvrier Jean Malrait, habitant 21, cité de Saint-Gobain, s'est fait une plaie contuse du pouce droit au cours de son travail. Incapacité de 12 jours.

Consultation des nourrissons. — Demain jeudi 2 janvier, à 14 h. 30, consultation de nourrissons à l'école maternelle du Capreau, entrée rue Turgot (lettres A à L).

Pointage des chômeurs. — Il n'aura pas lieu jeudi 2 janvier et reprendra normalement vendredi à 9 h., au Capreau, et à 10 h. 30 à la salle des fêtes de la mairie.

Chiffre d'affaires et licences. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement et les forfaitaires aura lieu à la salle des fêtes de la mairie, vendredi 3 janvier, de 9 à 11 et de 14 à 16 heures. On percevra les licences de débits de boisson set la taxe sur les billards russes.

Pour le bureau de bienfaisance. — Au cours de la réunion de la section des jardins ouvriers de Wasquehal-Centre, qui s'est tenue dimanche, une quête faite au profit du bureau de bienfaisance a produit la somme de 42 fr. 45.

Etat civil. — Naissance : Gérard Cavy, rue Delerue, 51.

Secours aux chômeurs. — Le paiement des secours aura lieu samedi 4 janvier, dans l'ordre suivant : à la salle des fêtes de la mairie, à 9 h., pour les chômeurs complets, et à 10 h., pour les partiels. A la salle des fêtes du Capreau, à 14 h., pour les complets, et à 14 h. 15 pour les chômeurs partiels.

Alignement du chemin de la Ringerie. — L'enquête d'utilité publique ouverte sur le projet de fixation des alignements du chemin vicinal dit de « la Ringerie » sera close jeudi 2 janvier, à 17 heures.

M. Louis Halluin, commissaire, spécialement désigné à cet effet par M. le préfet du Nord, recevra à la mairie, pendant trois jours consécutifs, les 3, 4 et 5 janvier, de 15 à 16 h., les observations qui pourraient être présentées sur ledit projet.

Chez les A.C. républicains. — La permanence sera ouverte, jeudi 2 janvier, de 18 h. 30 à 20 h. 30, au siège, 67, rue de Roubaix, où un délégué du comité se tiendra à la disposition des anciens combattants pour tous renseignements et formalités.

Gymnastique l' « Espérance ». — Vendredi 3 janvier, répétition générale à la salle, rue Ferrer, en vue du prochain concours. Pupilles, à 19 h. ; adultes, à 20 heures 15.

Etat civil. — Publication : Gustave Huart, peintre, rue des Villas, 191, et Marie Varga, confectionneuse, rue des Villas, impasse Dekeukelaire, 4.

LYS-LEZ-LANNOY

Bureaux de la mairie. — Les bureaux de la mairie seront fermés aujourd'hui 1er et demain 2 janvier. Le bureau de l'état civil sera seul ouvert de 11 h à midi.

La retraite. — Les débitants de boissons sont autorisés à laisser leur établissement ouvert jusque deux heures la nuit du 1er au 2 janvier.

Chômage. — Le pointage des chômeurs aura lieu le vendredi 3 janvier, à 9 h. Le paiement des allocations de la semaine se fera samedi 4 janvier, à 14 heures 30.

FLERS

Consultation. — La consultation de la section du Bourg aura lieu jeudi 2 janvier, à 14 h. 30, à la mairie, en présence de M. Detroy, docteur, et de Mme Aron-Fournier, sage-femme.

Pour les chômeurs complets. — Produit des quêtes du dimanche 22 décembre au profit des chômeurs complets : Liste Destour-Hellal, 80.50 ; liste Leur-Dewul, 79 fr. ; liste Delemar-Godaert, 132.55 ; liste Demoor-Swiateck, 93 fr. ; liste Bied-Bouchery, 81.75 ; liste Cardon-Daems, 124.15 ; liste Schetzel-Przytanski, 144.70 ; liste Rondeaux-Tune, 69.50 ; liste Briffaut-Caron, 76.50 ; Baudoux-Cornil, 113.25 ; liste Delmulle-Snauwaert, 71 fr.

Etat Civil. — Naissance : Claudina Carrette, boulevard de la République, 21.

Publication : Jules Tiberghien, cultivateur, rue d'Hem, 21 et Marguerite Six, s. p., à Marcq-en-Barœul, rue du Docteur-Ducroquet, 139.

Décès : Maria Mittescamps, Vve d'Halluin, 84 ans, rue La Bruyère, 9 ; Jean-Baptiste Desruelle, 67 ans, rue de Wasquehal, 35 ; Léon Durieux, chef d'atelier, 68 ans, rue Babylone, 101 ; Emile Mercier, rentreur, 21 ans, rue Jacquart, 39.

HEM

Les bureaux de la mairie seront fermés les 1er et 2 janvier. Une permanence sera ouverte de 9 h. à 11 h., jeudi 2 janvier.

Le pointage des chômeurs n'aura pas lieu jeudi 2 janvier.

Chiffre d'affaires (forfaitaires et mensuels) du droit de licence. — Le 7 janvier, de 8 h. 30 à 11 h., chez M. Duquesne, à Bifur ; de 14 h. à 15 h., chez M. Janssonne, à Trois Baudets.

Bibliothèque amicaliste. — La bibliothèque sera ouverte dimanche 5 janvier, de 11 h. à midi, à la salle des fêtes.

Amicale « La Fraternelle Laïque ». — Vendredi 3 janvier, à 19 h. 30, Foyer des Amicales, salle des fêtes, réunion du Conseil d'administration.

Etat Civil. — Naissances : Defrenne Andrée, place République, 18 ; Mordant Jeannine, rue Alex. Ribot, 50 ; Masurel Jeannine, rue Leclercq Taffin, 10 ; Herbé Robert, rue du Calvaire, 33 ; Landmann Françoise, rue Alex. Ribot, 17.

Décès : Léon Sophie, 75 ans, rue Jules Guesde, 78 ; Legrand Marcel, 50 ans, rue Jules Guesde, 387 ; Delattre Angèle, 68 ans, rue Jules Guesde, 216.

LEERS

Fraternelle des anciens combattants. — La Fraternelle des anciens combattants invite ses adhérents à assister nombreux aux funérailles de M. Fernand Meurisse, qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 9 h. 30. Rendez-vous au siège, rue de Roubaix, 1, à 9 heures.

Statistique démographique. — Au cours du dernier mois de l'année 1935, le service municipal de l'état civil a enregistré 9 déclarations de naissances (5 garçons et 4 filles) ; 9 déclarations de décès (4 hommes et 5 femmes).

Au cours de la même période, trois mariages ont été célébrés.

Gallophilia. — Dimanche, une partie de coqs sear donnée chez M. Prévot-Desbonnets, 1, rue de Roubaix. Deux de trois mort pour 300 fr. Paire de plaisir à 50 fr. Les Bouffeurs de coqs contre Dartois de Lys. Au parc à 17 heures.

TOURCOING

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9.83
DEPOT DE VENTE : 14, rue Fidèle-Lehoucq

CE QUE FUT L'ANNÉE ÉCOULÉE A TOURCOING

L'année 1935 à Tourcoing n'a pas été marquée par de très grand évènement. La crise et le chômage continuent à sévir durement dans la population ouvrière.

Un certain nombre de Tourquennois marquants sont décédés, parmi lesquels nous rappellerons M. Urbain Robbe, conseiller municipal ; Parsy, ancien conseiller ; Renard, ancien conseiller ; Mouton, président des anciens coloniaux ; Dewavrin, président du Coin de Terre et Foyer tourquennois ; Dr Dumont, chirurgien des hôpitaux ; Wallez, directeur du Sanatorium ; Mme Raoult, professeur de musique ; enfin M. Alexis Parsy, adjoint au maire.

Parmi les décorés, signalons les Légions d'Honneur : MM. Deborgher, adjoint ; H. Fauquenois ; Cyrille Beuque ; Mme Robbe ; Renard et Vanbockstaele ; Naessens, doyen des fileurs de France ; Georges Moulin (promu Officier) ; etc. Dans les ordres étrangers : MM. Jules Joire (ordre de Léopold) ; Jung (ordre de Léopold II) ; Dr Ducatillon (ordre de la Couronne Belge) ; Lambrechts (ordre de Léopold) etc.

M. le capitaine Colmant, commandant les pompiers, a reçu la médaille d'or des sapeurs-pompiers avec rosette.

M. Caron, directeur des hôpitaux, a reçu la médaille d'argent de l'Assistance publique.

L'Orphéon des Crick-Sicks a nommé un nouveau chef, M. Maurice Dupuis.

On a enregistré le départ de M. Foulon, juge de paix du canton Nord.

M. Cyrille Beuque a été élu président du Tribunal de Commerce.

Dans la police, M. Lebrun, secrétaire général, a été remplacé par M. Nollet et M. l'inspecteur Forceville par l'inspecteur Delannoy.

M. Edmond Salembien a été élu maire de Tourcoing et le Conseil partiellement renouvelé.

Le Dr Lagache a été nommé président des Amicales régionales à Nice.

M. Xhoffray, a été nommé directeur artistique du Théâtre Municipal.

Les travaux ont subi un temps d'arrêt ; on peut citer que le tunnel des Bains, les squares de l'avenue Dron, le jardin d'enfants de la rue Boilly, la réfection du Gymnase et la maternelle de la Marlière. Un cours de basson a été créé au Conservatiore. Enfin, les travaux de la nouvelle Poste sont en cours.

Des manifestations ont eu lieu. La plus importante fut la venue de M. Ed. Herriot, qui inaugura le monument Dron et présida le banquet officiel.

La mort de la Reine des Belges suscita un grand mouvement et des messes nombreuses furent dites à son intention. Une nouvelle amicale est crée, l'Amicale Victor-Duruy. Des sociétés ont célébré leur jubilé : les A.C. belges et ceux des Piats, leur 15e anniversaire ; les Anciens militaires leur cinquantenaire, ainsi que la St-Paul ; le Lycée a fêté ses 50 ans, les A.A.O. leurs 10 ans ; enfin, un festival du Cinquantenaire de la mort de Victor-Hugo eut lieu au Grand-Théâtre.

LA FRAUDE

Les douaniers ont arrêté à la frontière belge Hélène Vandenborre, 24 ans, demeurant à Mouscron, rue de la Croix-Rouge, 56, qui portait 2 kilos de tabac belge. Elle a été déférée hier au Parquet de Lille.